



## Communiqué de Pollinis Pesticides «tueurs d'abeilles»

Une gigantesque escroquerie est en train de se mettre en place à Bruxelles, aux dépens des abeilles, de la biodiversité... et de tous les citoyens qui se battent depuis des années pour faire interdire les pesticides « tueurs d'abeilles » en Europe et dans le monde !

Nous devons la stopper net avant qu'elle n'ait des conséquences dramatiques sur nos cultures et notre alimentation à l'avenir. Il n'y a pas un instant à perdre.

Après des années de lutte acharnée des citoyens et des apiculteurs, la commission européenne s'est officiellement décidée à interdire 3 pesticides néonicotinoïdes extrêmement dangereux pour les abeilles.

Les associations ont crié victoire et baissé la garde. Pourtant... **Le compromis que devrait adopter Bruxelles est en réalité un plan désastreux imposé par les multinationales agrochimiques comme Bayer, Syngenta et compagnie**, qui mènent depuis des mois un lobbying effrené et extrêmement agressif pour arriver à ce résultat.

Objectif : contrer la volonté des citoyens européens et empêcher l'interdiction REELLE des pesticides tueurs-d'abeilles – malgré les recommandations expresses des autorités sanitaires françaises et européennes... **Pour sécuriser les centaines de millions d'euros de profit annuel que ces produits rapportent aux grosses firmes qui les produisent !**

Officiellement, les 3 pesticides les plus dangereux seront interdits pour une durée-test de deux ans à l'issue de laquelle les autorités sanitaires contrôleront si l'interdiction a mis un terme au massacre des abeilles, et s'il faut ou non interdire définitivement les néonicotinoïdes.

Or, cette soi-disant interdiction n'aura aucun effet sur la santé des abeilles !

**En fait, les 3 pesticides tueurs-d'abeilles seront interdits seulement quelques mois par an... et largement utilisés tout le reste de l'année** – sur près de 85% des céréales, et sur une grande partie des cultures de fruits, légumes et herbes aromatiques – empoisonnant largement les sols et l'eau, absorbés ensuite par les cultures soi-disant « non-traitées ».

De nombreuses études ont montré que ces substances ultra-toxiques peuvent rester présentes dans le sol jusqu'à trois ans après le traitement, **et que les cultures non-traitées replantées sur le même terrain révèlent des traces de néonicotinoïdes jusque dans leur pollen... que viennent ensuite butiner les abeilles !**

À la fin de la période test de deux ans, les multinationales pourront prouver que les abeilles continuent d'être décimées malgré la soi-disant interdiction de leurs produits, et qu'ils n'y sont pour rien. Ils auront réussi à blanchir leurs pesticides et à maintenir leurs profits – et pour longtemps !

**Je vous demande donc de signer de toute urgence la pétition européenne disponible sur <http://actions.pollinis.org/interdiction-neonicotinoïdes-petition-commission-europeenne/> et de la faire circuler autour de vous autant que vous le pourrez.**



## Club de l'âge d'or

Le club fêtera ses 30 ans le



**jeudi 11 juillet**

à 15h à la salle des Arcades. Inscriptions au club avant le 2 juillet, dernier jour du club pour 2012/2013.

Reprise en septembre.

## On nous prie de communiquer

**Camion snack à la sortie du village (Curasse) vous propose diverses préparations (plats préparés cuisinés, sandwiches, boissons, glaces, crêpes, gaufres, fruits frais...).** Grandes variétés de produits frais à consommer sur place ou à emporter dans un emballage soigné : **06 59 13 42 52.**

**Soirée karaoké au «Relais des 2 cigales» le vendredi 14 juin et fête de la musique en plein air avec Ryhtm'n blues sur réservations au 04 42 71 21 67.**

Vends frigo/congel, coupe carreaux électrique, tronçonneuse électrique et bouteille de gaz avec détendeur pleine : 06 24 69 18 16.

Vends 206 Quiksilver, 2 litres HDI 9cv, novembre 2001, 242 000 km, entretenue régulièrement, kit distribution pompe à eau et deux triangles de suspension neufs, CT OK : 06 29 15 28 73.

Vends Renault Modus, série Alyum, toutes options, année 2007, 77 000 km : 06 25 50 13 21.

À l'occasion de la St Éloi 2013, je vous informe que je vends des vêtements de femme et de fille (jupons, jupes, hauts, tabliers, foulards...) : 06 12 21 37 26.

À louer deux chambres meublées pour étudiant(e)s dans appartement spacieux et pratique situé à Marseille à 10 minutes des facultés de médecine, pharmacie, école de kiné et à 5 minutes du métro, quartier calme : 06 28 60 88 12.

Assistante maternelle agréée avec expérience accueille votre bébé dans maison avec jardin à côté de la maternelle : 04 42 73 92 49/06 24 07 66 79.

Cherche appartement à louer sur Cuges : 06 67 25 70 68.



Numéro 1241 du 12 juin 2013

## Réforme des rythmes scolaires

Nous invitons tous les parents d'élèves à assister à la réunion d'informations sur la réforme des rythmes scolaires le **lundi 24 juin** à 18h30, salle des mariages.

À cette occasion, vous seront présentés les différents projets de la rentrée scolaire 2013.

## Élections

Le service élections invite les jeunes de 18 ans qui étaient conviés à la **cérémonie de citoyenneté** et qui n'ont pas pu s'y rendre, à venir chercher leur carte électorale en mairie.



## Mairie info

Nous informons nos administrés que durant les mois de juillet et août, la mairie sera fermée tous les samedis matins.

Le samedi 29 juin sera donc la dernière permanence.

Pour tout renseignement : 04 42 73 80 11

## Espace socioculturel Transports scolaires

Nous vous informons que les dossiers d'inscription pour les transports scolaires 2013/2014 sont à votre disposition à l'accueil enfance du service d'animation socioculturelle. Afin de procéder à l'inscription, merci de vous présenter au plus tôt muni d'une photo d'identité ainsi que d'un certificat de scolarité.

## Séjours d'été

Le secteur jeunes vous informe que des places sont encore disponibles pour les 2 séjours de cet été. Le séjour itinérant d'Agde à Béziers sur péniche se déroulera du 29 juillet au 3 août et le mini séjour au centre du Lautaret se déroulera du 12 au 14 août.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter l'accueil de la Coopé au : 04 42 73 38 70.

## Éditorial

*L'actualité locale récente nous contraint, une nouvelle fois, de rappeler les règles qui régissent l'arrivée des gens du voyage.*

*Lors de l'installation sur un terrain privé, sans autorisation, il appartient au propriétaire foncier, et à lui seul, de déposer plainte. La décision d'expulsion relève de la justice et, en général, cette décision intervient au plus tôt 12 jours après le dépôt de plainte. Il appartient alors au préfet, et à lui seul, de demander à la force publique de faire appliquer la décision de justice. Il est bien évident que les gens du voyage, connaissant ces délais, sont partis avant l'expulsion.*

*Il y a quinze jours, le journal Var-matin indiquait que des gens du voyage s'étaient installés sur un stade municipal un vendredi, le maire et le président du club de football ont du annuler un tournoi prévu de longue date !*

*Les gendarmes m'ont indiqué qu'un maire de l'Hérault est poursuivi pour trouble à l'ordre public et discrimination pour s'être opposé avec sa police municipale à l'accès des gens du voyage sur un terrain public !*

*En ce qui concerne les terrains privés, surtout en zone agricole, la seule solution semble être, pour le propriétaire, de mettre en culture ou de faire labourer le terrain pour rendre l'accès impossible.*

*Enfin, s'agissant des réseaux d'eau et d'électricité, aucune autorisation de branchement n'est donnée. La semaine dernière, nous avons demandé à EDF de couper le branchement clandestin. Ils sont venus, ont supprimé le branchement, qui a été refait 2 heures après !*

*Pour l'eau, la réglementation interdit au maire de fermer l'alimentation d'une bouche d'incendie, car, en cas d'incident dans une maison voisine, des poursuites pourraient être engagées contre la commune !*

*Je rappelle, enfin que c'est à l'état qu'incombe la réalisation des aires de «grande migration», supérieures à 50 caravanes !*

*L'état ne fait rien, l'impuissance est donc la règle, n'en déplaise aux donneurs de leçons qui ne proposent d'ailleurs aucune solution crédible.*

Le Maire

Gilles Aicardi



## Marseille-Provence 2013

Nous vous faisons part de la possibilité d'assister le jeudi 20 juin à 22h à la présentation de **l'Arlésienne** par l'orchestre *Divertimento* et l'orchestre des jeunes d'Aubagne. Concert gratuit

sur le cours Voltaire à Aubagne. Venez tôt pour avoir une bonne place !

### Rappel

Le vendredi 12 juillet à la Criée à 20h30 : **les Mille et une nuits de Prejlocaj**, sa dernière création. Il reste quelques places, inscriptions à l'Office du tourisme.

Le samedi 20 juillet : visite de l'**expo Dufy** à Martigues à 10h30. Départ en covoiturage et minibus à 8h45 devant la mairie. Tarif : 10€

L'après-midi, visite des canaux en bateau jusqu'à Port-de-Bouc.

Nous connaissons enfin les dates de l'ouverture du «**Pompidou Mobile**» à Aubagne. Nous avons réservé 2 dates : vendredi 5 juillet à 10h45 et vendredi 26 juillet à 10h45. Visite guidée, 25 places sont réservées à chaque séance.

Gratuit, inscriptions à l'Office du Tourisme de Cuges : 04 42 73 84 18.

### Info C.C.A.S.

#### Bon de chauffage

Le C.C.A.S informe les personnes à partir de 60 ans que, selon leurs revenus, elles peuvent prétendre à un bon de chauffage. Merci de vous présenter au service du Centre Communal d'Action Sociale avec votre avis d'imposition ou de non-imposition 2012. Info au 04 42 73 39 42.

### Ateliers Ruraux de Création

Les Ateliers Ruraux de Création remercient toutes les personnes qui ont eu la gentillesse de venir, le samedi 1<sup>er</sup> juin, voir le travail de toute une année.

L'expo a été une réussite, mais nous ferons encore mieux la prochaine fois.

Encore merci et voici les numéros gagnants de notre tombola : 05-15 jaune, 59-71 bleu, 07 rouge, 03-15-16-19-25-33-43-55-57 fuchsia.



### Cultures en scène

Rappel : sortie à Marseille avec visite de l'exposition au palais Longchamp lundi 17 juin. Départ vers 13h, bus à Auchan à 13h45, nous prendrons ensuite le métro.

Visite guidée de l'expo de **Bonnard à Van Gogh** à 15h.

N'oubliez pas de vous inscrire **avant le 30 juin** pour l'expo d'Aix, de **Cézanne à Matisse**.

Les spectacles d'été de Chateaufallon sont en place à la bibliothèque : M.Nosibor, Ballets Béjart, CCN Rilleux la pape (Lyon).

### Service propreté

Le service propreté de la mairie demande aux propriétaires de chevaux empruntant les rues du village de bien vouloir éviter les trottoirs afin de respecter la propreté de ceux-ci et notamment avant les entrées/sorties des écoles.

### Office du tourisme

Deux rendez-vous « Tous à vos pinceaux » et « Vide-grenier »

#### 1<sup>er</sup> rendez-vous :

Les 29 et 30 juin : l'office du tourisme organise un concours : « *Les peintres dans la rue* » sur le thème du village.

L'objectif de ce week-end est de mettre à l'honneur les artistes peintres, amateurs et enfants de moins de 16 ans, qui, par leur talent, sauront mettre en valeur notre village.

Un jury composé d'artistes récompensera les meilleurs d'entre-vous.

#### 2<sup>e</sup> rendez-vous :

Le 30 juin : grand vide-grenier au cœur du village (parvis de la mairie).

Réservations obligatoires. 15€ vous donne droit à 3 m linéaire sur 2 m de profondeur, aucun véhicule ne restera sur place.

Si vous souhaitez participer à l'une des deux manifestations, inscrivez-vous auprès de l'Office du tourisme au : 04 42 73 84 18.

#### Exposition :

Venez découvrir l'exposition des travaux et kakémono réalisés par les élèves de l'école primaire sur le thème de TransHumance jusqu'au 4 juillet à l'Office du tourisme.



### CHL Infos Tournoi de judo

Le **dimanche 2 juin**, la section judo du CHL a reçu 12 clubs voisins.

Durant la journée, environ 325 enfants se sont amicalement affrontés sur les tatamis sous

les yeux de leurs parents et de leurs professeurs.

Au classement par club : Cuges-les-Pins termine 1<sup>er</sup> – New Look 2<sup>e</sup> – La Penne s/Huveaune 3<sup>e</sup> – Kodokan La Ciotat 4<sup>e</sup> – Gémenos/Roquevaire 5<sup>e</sup> – Peypin-judo 6<sup>e</sup> – Les Cadeneaux 7<sup>e</sup> – Aubagne /La Ciotat 8<sup>e</sup> – St Marc Jaumegarde 9<sup>e</sup> – Team judo 10<sup>e</sup> – Auriol 11<sup>e</sup> – Garlaban Arts Martiaux 12<sup>e</sup> – La Fare 13<sup>e</sup>.

Le professeur Didier Durnaïan et les membres du bureau du CHL remercient les jeunes judokas pour leur présence et leur comportement, ainsi que les parents et les bénévoles qui nous ont aidé tout au long de la journée.

Un remerciement particulier est adressé à M. et Mme Pecqueux, responsables du 8 à huit, qui nous ont sponsorisés.



### Plateau national des débutants 2013

La 24<sup>e</sup> édition s'est déroulée les 19 et 20 mai sous un beau soleil et beaucoup de spectateurs.

Regroupant 40 équipes, soit 320 enfants de 8 et 9 ans, c'est le Crossing SE Bruxelles qui a remporté le challenge Pierre Babin en battant le Burel FC en finale.

Ce plateau, organisé avec le soutien essentiel des différents services de la municipalité (communication, technique, entretien, police...) et le concours du Conseil général, du Conseil régional et de l'Agglo, a bénéficié encore une fois d'une dotation exceptionnelle grâce au soutien des artisans et commerçants du village.

C'est l'occasion pour l'ES CUGES de les remercier : *AID, Groupama, la pharmacie du village, boucherie Cuges tradition, boulangerie le fournil d'Amandine, la boulangerie la cigale gourmande, le bar des sports, le bar des amis, le salon de coiffure Bénédicte, le salon de coiffure L'Ophelisa, 8 à huit, Pizz'abo, Ok Corral, le secours populaire cugeois, le domaine de l'écume de lune, la caisse d'épargne, FTP Goudronnage, GA Piscines, Haribo, Guigues, Louis Pizza, Mutuelles de France Sud, Piscines Bénéfro Pierre, Quick Aubagne, Soccer+, SARCI, Jeansoulin engins agricoles, Hyper Casino des Caillols, Atelier plus sport et Bénéfro TP.*

Sans oublier les familles d'accueil cugeoises, les hommes de terrain, les ramasseurs de balles, les nombreux bénévoles de la restauration et les pompiers de Cuges.

Les Cugeois récompensés sont :  
Mattéo Floréani : meilleur Buteur  
Tom Plantevin : meilleur gardien

Nul doute que l'édition 2014 rencontrera le même succès.

Les photos du plateau sont disponibles sur le site internet du club [escuges.footeo.com](http://escuges.footeo.com).

### INSCRIPTION SAISON 2013 /2014

Une permanence est mise en place pour retirer un dossier d'inscription pour la prochaine saison.

En vue de la création des catégories U17 et U19 (années 1994 à 1998) pour la saison 2013, un entraînement sera programmé le mercredi de 18h30 à 20h15 à partir du 5 juin.

Avis aux joueurs intéressés !